Prix de l'Abonnement — Edition Quotidienne

	1 An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS...	$ 9.00	$4.50	$2.25	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.....	12.15	6.10	3.05	1.05

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

LE NUMÉRO CINQ SOUS

Prix de l'Abonnement — Edition Hebdomadaire

	1 An	6 Mois	4 Mois	3 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS....	$3.00	$1.50	$1.00	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.....	4.00	2.05	1.35	1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES ARTS

1er Septembre 1827 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 19 JANVIER 1914 — 87ème Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED

MAURICE LAFARGUE
Président-Gérant
HENRY BIRABEN - - Editeur

Bureaux: 323 Rue de Chartres entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter

OFFICIEL.

Bureau du Surintendant de Police de la ville de la Nouvelle Orléans, Lne., avenue Tulane et rue Saratoga.

Nouvelle Orléans, le 9 janvier 1914.

Dans l'accomplissement du devoir qui m'a été transmis par la section 5 de l'acte No. 32 de l'année 1904 (Police Board Law), selon l'amendement de l'acte No. 10 de l'année 1910, j'ai choisi les emplacements suivants pour les différents wards de cette ville pour l'élection spéciale qui aura lieu le 20 janvier 1914, pour l'élection d'un membre du Conseil de Ville des Assesseurs de la Ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, pour remplir une place vacante de ce dit Conseil dans le Troisième District, comprenant les Septième, huitième et neuvième wards de la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane et afin de rendre cette mesure effective, je l'ai soumise à l'approbation du Conseil des Commissaires du Département de Police de la Nouvelle Orléans, suivant la loi et elle fut justement approuvée par eux.

Me conformant à l'article 40 de l'acte 152 de 1898, je publie ci-dessous les emplacements choisis comme lieux de scrutin, et une description exacte des limites des wards et precincts électoraux de la ville de la Nouvelle Orléans dans laquelle ladite élection doit avoir lieu, à l'époque fixée et de la manière prescrite par la loi.

(Signé) JAMES W. REYNOLDS,
Surintendant de Police.

SEPTIEME WARD.

De l'avenue Esplanade au Champs Elysées, du Fleuve au Bois.

Premier Precinct — De N. Peters au côté du fleuve de Dauphine et au côté inférieur de l'Esplanade au côté supérieur des Champs Elysées. Emplacement, 623 rue des Français.

Deuxième Precinct — Du côté du bois de Dauphine au côté du fleuve de N. Remparts et du côté inférieur de l'Esplanade au côté supérieur des Champs Elysées. Emplacement, 2102 rue Bourbon.

Troisième Precinct — Du côté du bois de N. Remparts au côté du fleuve de Marais, et du côté inférieur de l'Esplanade au côté supérieur de Champs Elysées. Emplacement, 1922 rue St. Claude.

Quatrième Precinct — Du côté du bois de Marais au côté du fleuve de Derbigny et le côté inférieur d'Esplanade au côté supérieur de l'avenue St. Bernard. Emplacement, 1442 rue N. Claiborne.

Cinquième Precinct — Du côté du lac de Marais au côté du fleuve de Villeré, et du côté inférieur de l'avenue St. Bernard au côté supérieur de l'avenue des Champs Elysées. Emplacement, 1910 rue Urquhart.

Sixième Precinct — Du côté du lac de Villeré au côté du fleuve de Johnson et du côté inférieur de l'avenue St. Bernard au côté supérieur de Bourbon. Emplacement, 1639 rue N. Claiborne.

Septième Precinct — Du côté du lac de Villeré au côté du fleuve de Johnson, et du côté inférieur de la rue Bourbon au côté supérieur des Champs Elysées. Emplacement, 2024 rue N. Derbigny.

Huitième Precinct — Du côté du bois de Derbigny au côté du fleuve de N. Galvez, entre le côté inférieur d'Esplanade et le côté supérieur de l'avenue St. Bernard. Emplacement, 1939 rue Lapeyrouse.

Neuvième Precinct — Du côté du bois de N. Johnson au côté du fleuve de N. Broad, et du côté du fleuve de Marigny et du côté inférieur de St. Bernard au côté supérieur des Champs Elysées. Emplacement, 2301 avenue St. Bernard.

Dixième Precinct — Du côté du bois de N. Galvez au côté du fleuve de N. Broad et du côté inférieur de l'avenue Esplanade au côté supérieur de l'avenue St. Bernard. Emplacement, 1480 rue N. Rocheblave.

Onzième Precinct — Du côté du bois de N. Broad au côté de fleuve de la rue Crete et du côté inférieur de l'Esplanade au côté supérieur de Marigny. Emplacement, 1633 avenue Gentilly.

Douzième Precinct — Du côté du bois de la rue Crete au bayou St. Jean et du côté inférieur de l'Esplanade au côté supérieur de Marigny. Emplacement, 3030 Grande Route St. Jean.

Treizième Precinct — Du côté inférieur du Bayou St. Jean au côté supérieur des Champs Elysées et du côté du bois de Marigny au Lac Pontchartrain. Emplacement, 3634 avenue Gentilly.

HUITIEME WARD.

De l'avenue Champs Elysees à l'avenue Lafayette Du Fleuve au Bois.

Premier Precinct — Du fleuve du côté du fleuve de Chartres, et du côté inférieur des Champs Elysées au côté supérieur de Mandeville. Emplacement: 630 rue Espagne.

Deuxième Precinct — Du côté du bois de Chartres au côté du fleuve de Marais et du côté inférieur des Champs Elysées au côté supérieur de Mandeville. Emplacement, [illegible] rue St. Claude.

Troisième Precinct — Du côté du bois de Chartres au côté du fleuve de Bourgogne et du côté inférieur de Mandeville au côté supérieur de l'avenue Lafayette. Emplacement: 606 rue Espagne.

Quatrième Precinct — Du côté du bois de Bourgogne au côté du fleuve de Marais, et du côté inférieur de Mandeville au côté supérieur de l'avenue Lafayette. Emplacement: 1014 avenue St. Roch.

Cinquième Precinct — Du côté du bois de Marais au côté du fleuve de Derbigny et du côté inférieur d'Espagne au côté supérieur de l'avenue Lafayette. Emplacement: 1421 avenue St. Roch.

Sixième Precinct — Du côté du bois de Marais au côté du fleuve de Derbigny, et du côté inférieur des Champs Elysées au côté supérieur d'Espagne. Emplacement: 1417 rue Mandeville.

Septième Precinct — Du côté du bois de Derbigny au Lac Pontchartrain et du côté inférieur des Champs Elysées au côté supérieur de l'avenue St. Roch. Emplacement, 1822 rue Mandeville.

Huitième Precinct — Du côté du bois de Derbigny au Lac Pontchartrain et du côté inférieur de St. Roch au côté supérieur de l'avenue Lafayette jusqu'à Florida Walk et de là au côté supérieur de l'avenue du peuple au lac Pontchartrain. Emplacement: 3614 rue Galvez.

NEUVIEME WARD.

De l'Avenue Lafayette aux Limites inférieures de la Ville; Fleuve aux Bois.

Premier Precinct — Du côté inférieur de l'avenue Lafayette au côté supérieur de St. Ferdinand, fleuve du côté du fleuve de Nord Rempart. Emplacement: 2717 rue Chartres.

Deuxième Precinct — Du côté inférieur de St. Ferdinand au côté supérieur de Montégut; fleuve du côté de St. Claude. Emplacement: 2802 rue Royale.

Troisième Precinct — Du côté inférieur de Montégut au côté supérieur de Louisa; fleuve du côté du fleuve de St. Claude. Emplacement: 814 rue Clouet.

Quatrième Precinct — Du côté inférieur de Louisa au côté supérieur d'Elmire; fleuve du côté du fleuve de St. Claude. Emplacement: 3320 rue Dauphine.

Cinquième Precinct — Du côté inférieur de Elmire au côté supérieur de Pauline du fleuve du côté du fleuve de St. Claude. Emplacement: 916 rue Indépendance.

Sixième Precinct — Du côté inférieur de Pauline au côté supérieur de Mazant, du fleuve du côté du fleuve de St. Claude. Emplacement: 805 rue Alvar.

Septième Precinct — Du côté inférieur de Mazant au côté supérieur de Sister du fleuve du côté du fleuve de St. Claude. Emplacement: 4316 rue Dauphine.

Huitième Precinct — Du côté inférieur de Sister au côté supérieur de Egania du fleuve du côté du fleuve de St. Claude. Emplacement, 5119 rue Dauphine.

Neuvième Precinct — Du côté supérieur de Egania aux Casernes des Etats-Unis, du fleuve du côté du fleuve de St. Claude. Emplacement, 5461 rue Dauphine.

Dixième Precinct — Du côté inférieur de l'avenue Lafayette au côté supérieur de St. Ferdinand, entre Nord Remparts et St. Claude, et de là de l'avenue Lafayette (côté inférieur) au côté supérieur de Clouet; St. Claude côté du bois du côté du fleuve de Urquhart. Emplacement: 2735 rue St. Claude.

Onzième Precinct — Du côté du bois de Urquart au Lac Pantchartrain, côté inférieur de l'avenue Lafayette au côté supérieur de Clouet. Emplacement: 2616 rue Nord Villere.

Douzième Precinct — Du côté inférieur de Clouet au côté supérieur de Mazant; côté du bois de St. Claude au Lac Pontchartrain. Emplacement: 3313 rue St. Claude.

Treizième Precinct — Du côté inférieur de Mazant à la ligne de paroisse; côté du bois de St. Claude au Lac Pontchartrain. Emplacement: 4303 rue St. Claude.

JAMES W. REYNOLDS,
Surintendant de Police.

janv 9 14 19

VAPEURS

LIGNE FRANÇAISE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE DIRECTE AU HAVRE, PARIS (FRANCE)

Départs de New York, tous les mercredis à 10 heures du matin.

*LA PROVENCE, 21 janvier.
LA SAVOIE, 28 janvier.
*LA FRANCE (neuf), 4 février.
*LA PROVENCE, 11 février.
*LA SAVOIE, 18 février.
*LA TOURAINE, 25 février.

*Vapeur à double hélice.
†Vapeur à quadruple hélice.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

Nouvelle-Orléans-Havre Direct.

S. S. CALIFORNIE, 21 janvier.
S. S. MEXICO, 22 février.

Passage de cabine.....$60.00
Passage d'entrepont.....$33.00

FRANK J. ORFILA,
Agent General du Sud.
No. 802 rue Commune, Balise Hennen.
janvmars—1a

E. CLAUDEL OPTICIEN

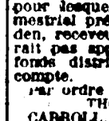

918 RUE DU CANAL
Successeur de E. & L. Claudel
En face de la plus grande Maison Blanche
PRÈS BARONNE
Pas de Succursale — Verres de Cours
Gavian

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Leon F. Chanute.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,204 — Division E — Avis est par le présent donné aux creanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Paul F. Chanute, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués formément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier
SOL WEISS, Avocat.
jan 13 17 22

Succession de M. E. Stack.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,044 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par John P. Stack, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément aux dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
P. F. HENNESSEY, Avocat.
jan 13 17 22

AVIS AUX CREANCIERS

Bemis Bro. Bag Company vs. Standard Guano & Chemical Mfg. Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,[illegible] — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le seconde compte trimestriel présenté par William W. Bouden, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier
CARROLL, HENDERSON & CARROLL, Avocats.
jan 13 17 22

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 1414 rue Royale, entre l'avenue Esplanade et la rue Peace.

Security Building and Loan Association vs. Mme Marie T. Russell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,709 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, borné par l'avenue Esplanade, les rues Royale, peace et Chartres, désigné par la lettre D sur un croquis dressé par J. H. Lallemecourt, voyer, et annexé à un acte devant Alphonse Barnett, notaire, daté du 27 juillet 1876, suivant lequel la dite parcelle de terre mesure en mesure anglaise dix-neuf pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent sept pieds, cinq pouces, quatre lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE ET BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
déc—26,27jan—2,9,16,23,28,29

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant les numéros municipaux 2357-2359 rue Nord Galvez ou Grant, entre les rues Arts et Musique.

Suburban Building and Loan Association vs. Catherine Voegtle, veuve d'Henry Moeglich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,491—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et etc., situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Nord Galvez ou Grant, Nord Miro, Arts et Music, les dits lots sont désignés par les numéros vingt-deux et vingt-trois suivant un arpentage fait par C. Uncas Lewis, voyer, daté du 13 octobre 1906, une copie duquel est annexé à un acte de vente passé devant Fred Zengel, notaire, le 27 mai 1908, et suivant lequel arpentage le lot vingt-deux mesure trente pieds et huit pouces de face à la rue Nord Galvez ou Grant sur cent vingt-huit pieds quatre pouces et six lignes en profondeur entre lignes parallèles; et le lot vingt-trois mesure trente-deux pieds de face à la rue Nord Galvez sur cent vingt-huit pieds quatre pouces et six lignes en profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SOUTHON & LOOMIS, Avocats pour la demanderesse.
déc 19 20 26—jan 2 9 16 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison assortis, etc.

James S. Phillpatt, Tutor, vs. William Ray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,412 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans le local ci-après désigné, le MARDI, 27 janvier 1914, à 10 h. 30 du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

En mon entrepôt, No. 508-512 rue Chartres, un lot de meubles de maison assortis, etc., suivant inventaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
LEGIER & GLEASON,
Avocats pour le demandeur.
jan—16,21,27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troisième District, formant le coin des rues Arts et Galvez. Bâtisses portant les numéros municipaux 2101, 2103, 2105 et 2107 rue Arts.

The People's Homestead Association vs. Fredericks G. Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,899 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans la Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1065, borné par les rues Arts, Painters, Galvez (autrefois Grant ou Genius) et Miro (autrefois Liberals ou Johnson), désigné comme lots Nos. 1 et 28 sur un croquis et certificat d'arpentage joint à un acte passé devant Robert Legier, notaire, le 4 décembre 1912, et dressé par C. Lewis Uncas, député voyer de ville, daté du 29 novembre 1912, et suivant lequel croquis les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Arts, sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles; le lot No. 1 formant le coin des rues Arts et Galvez.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour la demanderesse.
jan—16,23,30fév—6,13,19

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

D. P. Curren vs. H. L. Boasman.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 61,597 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans je procéderai à la vente à l'encan à la porte principale de la Nouvelle-Bâtisse de Cour, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Second District de cette ville, le VENDREDI, 30 janvier 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Un piano, un tabouret.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

[illegible] McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
jan—19,25,30

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Sixième District, portant les numéros municipaux 2921 et 2923 avenue Louisiane, dans l'Ilet de l'avenue Claiborne et rue Magnolia et Place Belmont.

Félix J. Dreyfous vs. Meyer S. Dreifus, Receiver, The Consolidated Realty and Manufacturing Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 107,007—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No. 60 dans l'Ilet W, borné par les avenues Louisiane et Claiborne, et le rue Magnolia et la place Belmont sur un croquis d'après L. Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 6 mars 1909, joint à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 7 décembre 1909, suivant lequel dit croquis le dit lot mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiane, même mesure à l'arriere sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS — der. L'acquéreur devra payer comptant le montant de la reclamation du demandeur, actuellement due soit 200 dollars étant le montant de deux billets actuellement dus, chacun de 100 dollars et daté du 29 juillet 1913, marqués respectivement C et D payables deux et trois mois respectivement après date, ainsi que l'intérêt accru sur 2,700 dollars, à 8 pour cent depuis le 29 juillet 1913 étant le montant total de quatre billets — deux de 100 dollars chacun et un billet de 2,000 dollars et le dernier de 500 dollars jusqu'à la date de la vente; honoraires d'avocat au taux de 5 pour cent sur le montant en litige, et les frais du procès et de la vente; et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété et 3 dollars pour copie de l'acte.

2ème. L'acquéreur devant assumer de deux billets datés du 29 juillet 1913, un pour 2,000 dollars et l'autre pour 500 dollars les deux payables un an après date, portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de la vente.

3ème. L'acquéreur devant payer le solde de l'adjudication, s'il y en a au comptant, dans le cas ou le montant de l'adjudication ne couvrirait pas la dette entière du défendant sur la dite propriété comme il est démontré ci-dessus alors:

4ème. L'acquéreur payera comptant l'intérêt accru au taux de 8 pour cent sur les dits 2,700 dollars depuis le 29 juillet 1913, jusqu'à la date de la vente; les frais et dépenses du procès et vente les taxes dues s'il y en a sur la dite propriété les honoraires d'avocat au taux de cinq pour cent sur le montant en litige et le pro-rata provenant du net de la vente de la réclamation du demandeur pour 200 dollars actuellement dus.

5ème. L'acquéreur devant assumer le payement de deux billets, un pour 2,000 dollars et l'autre pour 500 dollars ci-dessus secondement décrit jusqu'au montant seulement du pro-rata provenant du net produit de la vente à chacun des billets l'intérêt seulement du dit pro-rata provenant à chacun des dits billets et d'après les dates comme il est deuxièmement décrit plus haut. L'acheteur de la propriété assumera et accepte toutes les obligations et stipulations comme insérés dans l'acte de vente original et hypothèque passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 29 juillet 1913, enregistré au bureau de hypothèques registre 1090, folio 397.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
jan—16,17,23,30fév—6,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 3026 rue Nord Remparts, entre les rues Montegut et Clouet.

Suburban Building and Loan Association vs. Frederick H. Bommarius.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,731 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Montegut, Clouet, Bourgogne et Nord Remparts, désigné comme lot 19 sur un plan de L. J. Pilié, voyer, daté du 3 décembre 1835, déposé en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire, le dit lot mesure, en mesure anglaise, 30 pieds de face à la rue Nord Remparts, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour la demanderesse.
jan—16,17,23,30fév—6,13,19

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIARE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Premier District, formant le coin des rues Magazine et Robin, portant le numéro municipal 1111 rue Magazine.

T. Semmes Walmsley vs. Mme Edna Cambre Sanchez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,765 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 29 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet No. 151, borné par les rues Magazine, Camp, Robin et Race, désignés par les numéros un et deux sur un plan dressé par C. A. Hedin, daté du 11 janvier 1850, et déposés pour référence dans les archives de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, les dits lots mesurent comme suit: No. 1 formant le coin des rues Robin et Magazine, mesure trente et un pieds, neufs pouces et six lignes de race à la rue Magazine, sur une profondeur et face à la rue Robin de cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes, et le lot No. 2 mesure trente-deux pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur au mommet de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
DUFOUR ET DUFOUR,
Avocats pour le demandeur.
déc—27,28jan—2,9,16,23,29

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur, située à Milneburg.

Félix J. Dreyfous vs. Mme Rosie Moreau, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,811 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro 2 de l'Ilet No. 5286, autrefois Ilet No. 36, borné par l'avenue des Champs Elysées, les rues Marigny, Colombia et Frankfort, sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, en date du 16 mai 1831, et déposé parmi les archives de C. Pollock, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot s'étend à une distance de 63 pieds 11 pouces et 5 lignes du coin de l'avenue des Champs Elysées et de la rue Colombia et mesure, en mesure française, 60 pieds de face à l'avenue des Champs Elysées sur une profondeur de 120 pieds, et, en mesure anglaise, mesure 63 pieds 11 pouces 3 lignes de face à l'avenue des Champs Elysées sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes en prorondeur entre lignes parallèles.

2ème. D'un lot ou parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville à Milneburg sur le lac Pontchartrain et mesure, en mesure française (le dit lot ou parcelle de terre) 60 pieds de face à la rue des Champs Elysées sur une profondeur de 120 pieds faisant face à la rue Colombia; le dit lot ou parcelle de terre est désigné par le No. 1 sur l'Ilet No. 36 sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, en date du 16 mai 1831, et déposé parmi les archives de C. Pollock, ancien notaire en cette ville.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
jan—16,23,30fév—6,13,18,19

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John Brogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,133 — Division C — Attendu que John E. Brogan, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John Brogan, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
MAX HUBERT,
B. Y. WOLF, Avocats.
jan—15,19,24

Succession de Jean Mule.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 104,053 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jules F. Meunier, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
ROGER MEUNIER, Avocat.
jan—15,19,24

Succession de Mary Ann Clark, veuve de James Donaldson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,698 — Division C — Attendu que Armstrong Donaldson, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mary Ann Clark, veuve de James Donaldson, décédée intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
L. R. HOOVER, Avocat.
jan—16,20,25

AVIS SPÉCIAUX.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE., LE 17 janvier, 1914. — Avis est par le présent donné qu'à la suite d'une réunion du conseil de direction de la COMMERCIAL GERMANIA TRUST AND SAVINGS BANK une réunion des actionnaires de la dite banque aura lieu dans le salon des directeurs, au bureau principal de la corporation, 805 rue Commune, Nouvelle-Orléans, le MARDI, 17 février 1914, à 10 heures du matin, à l'effet de décider une augmentation de capital de la dite corporation et à l'effet d'amender les statuts de la société, et de traiter toutes les autres questions qui pourraient être présentées à la direction.

G. OWEN VINCENT,
17jan—30f Caissier.

BUREAU DE LA SAINT-CHARLES HOTEL COMPANY. — Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1914. — Les élections annuelles de 5 (cinq) directeurs, de cette corporation, pour servir pendant l'année qui commence, auront lieu au bureau de ladite compagnie, 405, Batisse Hennen, le lundi 19 janvier 1914, entre midid et 2 heures de l'après-midi.

S. A. TRUFANT,
Secrétaire-Trésorier.
jan 9 au 19 inc.

Nouvelle-Orléans, Lne.,
26 décembre 1913.

La Société DANZIGER ET TESSIER a été déclarée dissoute aujourd'hui. Toutes les personnes ayant des réclamations à présenter à cette Société, sont priées de les faire parvenir au soussigné qui signera pour la maison en liquidation.

C. A. TESSIER.

Nouvelle-Orléans, Lne.,
26 décembre 1913.

Nous, les soussignés, avons formé, aujourd'hui, une association sous la raison sociale de C. A. TESSIER ET SON pour faire les affaires de propriétés foncières de toute espèce, avec les bureaux au No. 134 de la rue Caronelet.

27déc1f

FRED. LEITZ

SUCCESSEUR DE MME A. LEITZ, SR. Entrepreneur de pompes funèbres et embaumeurs. Actuellement domicilié 444-446 Avenue Jackson. Nouveaux Nos. des Téléphones:

JACKSON 58 ET 59

déc19—1m

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Septième District, portant les numéros municipaux 7620 et 7622 rue Burthe, entre les rues Adams et Hillary.

Prudential Savings and Homestead Society vs. Jackson J. Jefferson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,919 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 98, autrefois No. 26 A, borné par les rues Burthe, Adams, Maple (autrefois Seconde) et Hillary; les dits lots sont désignés par les numéros quatorze et quinze et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Burthe, sur cent vingt pieds en profondeur laquelle propriété porte les numéros municipaux 7620 et 7622 rue Burthe.

Saisie dans le proces ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
U. MARINONI,
Avocat pour la demanderesse.
jan—17,23,30fév—6,13,18,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente